

Dons patriotiques de la société populaire de Steenvoorde et annonce son adhésion au culte de la Raison, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794), lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques de la société populaire de Steenvoorde et annonce son adhésion au culte de la Raison, lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794), lors de la séance du 26 prairial an II (14 juin 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 602;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_14674_t1_0602_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Il y a longtemps que notre commune avait fait passer au même district de Baugé tous les linges et ornemens qui servaient au culte dans notre ci devant église qui a été consacrée au culte de la raison et aux séances de notre société populaire; il y avait 32 marcs d'argenterie, 693 livres de cuivre, 730 livres de fer et 2100 livres de métal de cloches. Le tout a été envoyé en même tems à la dite administration.

23

Le comité de surveillance de la commune de Vaison, département de Vaucluse, écrit à la Convention nationale qu'il a vu avec transport s'élever, sur les ruines du trône, la République une et indivisible, que le fanatisme est banni de cette commune, que les citoyens sont parfaitement libres, et qu'il ne manquera rien à son bonheur si la Convention reste à son poste jusqu'à l'époque d'une paix glorieuse, qu'amèneront nécessairement ses immortels travaux, et le succès de nos armes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Vaison, 13 flor. II] (2).

« Législateurs,

Les membres du comité de surveillance et avec eux les vrais sans-culottes de la commune de Vaison, se sont toujours élevés à la hauteur des circonstances. Ils ont vu avec transport s'établir sur les ruines du trône la République une et indivisible; le seul solide appui de la liberté et de l'égalité, incompatibles avec un monarque qui cherche toujours à étendre les prérogatives qu'on lui accorde. Ainsi à peine est-il élu qu'il devient l'ennemi du peuple qu'il opprime, et dont il est l'envoyé ! Les patriotes de Vaison voyaient encore une tête à l'hydre du despotisme, c'était le fanatisme sacerdotal qui soutenait la tyrannie royale, et en était soutenu à son tour; ils ont détruit le fanatisme; nous sommes donc parfaitement libres. Il ne nous faut plus que le bonheur de vous voir rester à votre poste jusqu'à l'époque d'une paix glorieuse qu'amèneront nécessairement vos travaux immenses et le succès de nos armes ».

BUEHEN (présid.), BONAN, MAGON, BUISSET, ROMIEU [et une signature illisible].

24

La société populaire de Steenvoode (3) envoie à la Convention nationale différens dons en argenterie consistans en 1 calice en vermeil, 1 patène et boîte d'argent pesant 14 onces 6 gros; elle annonce que le peuple a secoué le joug du fanatisme, et que l'église est convertie en temple de la Raison consacré à l'Etre-Suprême; elle invite la Convention à rester à

- (1) P.V., XXXIX, 275.
- (2) C 305, pl. 1150, p. 37.
- (3) Nord.

son poste, à anéantir tous les conspirateurs. La voix rauque et barbare de nos voisins, dit-elle en terminant, loin de nous effrayer, ne fait qu'échauffer notre courage; nous resterons fidèles à nos sermens, ou nous mourrons.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

25

Les administrateurs du district de la Rochelle font passer à la Convention, l'état suivant dont ils ont envoyé tous les articles à la monnoie, savoir: en cuivre jaune doré, argenté, et petites clochettes 17,328 livres, en fer 1,362 livres, en plomb 1157 liv., or de bijoux 5 onces 15 deniers, galons d'argent, 846 marcs 5 onces 6 deniers, galons d'or, 880 marcs 4 onces 12 deniers, étoffes or et argent, 1434 marcs argenterie et vermeil 1597 marcs 3 onces, en argent 4,612 marcs 3 onces 9 deniers 12 grains; le tout provenant des églises des maisons et de prêtres déportés situées dans l'arrondissement du département de la Charente-Inférieure.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

26

Le président du district de Saint-Pol, département de Pas-de-Calais, fait passer à la Convention 514 liv. qui lui ont été remises par la société populaire de Diéval, pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Saint-Pol, s.d.; Au présid. de la Conv.] (4).

« Je te fais passer 514 livres 5 sols qui m'ont été remises par la société populaire et campagne de Diéval, de notre district; elle destine cette somme pour nos défenseurs.

Je vois que nos frères des campagnes font les plus grands sacrifices pour venir au secours de ceux qui tous les jours versent leur sang pour notre liberté. S. et F. ».

HÉNIN (vice-présid.).

27

La société populaire de Châtillon (5) donne avis du départ d'un cavalier jacobin qu'elle vient d'armer et équiper.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

- (1) P.V., XXXIX, 275. Bⁿ, 29 prair. (suppl^t).
- (2) P.V., XXXIX, 275. Bⁿ, 29 prair. (suppl^t); J. Lois, n° 624.
- (3) P.V., XXXIX, 276. Bⁿ, 29 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1378.
- (4) C 305, pl. 1139, p. 23.
- (5) Côte d'Or.
- (6) P.V., XXXIX, 276. Bⁿ, 29 prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1378.